

**Introduction :**

La direction d'une école à 10 classes et plus, pour laquelle une demi-décharge d'enseignement ou davantage (selon la taille de l'école et son contexte particulier) est accordée, appelle la mise en œuvre de compétences spécifiques avérées, notamment dans les domaines du pilotage pédagogique et de la gestion des ressources humaines.

**Contexte de l'école :**

- **Adresse :** 15 rue de la Jonchère – ANNECY (0741124V)
- **Collège de secteur :** Collège le Semnoz - Seynod – ANNECY
- **Zone urbaine.**
- **Structure :** École de 5 classes préélémentaires (dont une classe de Toute Petite Section) et 8 classes. Un pôle de regroupement UPE2A.  
Décharge de direction à 100 %
- **Spécificités et public accueilli :** L'école primaire La Jonchère à Annecy (Seynod) accueille un public largement défavorisé et est classée en Secteur Particulier.
- **Équipe pédagogique :** stable
- **Définition du poste et des missions :**

La gestion de cette école implique la maîtrise des compétences fondamentales de la direction d'école dans les domaines pédagogique, administratif et relationnel. Elle requiert en outre un sens aigu du pilotage, par l'organisation et l'animation du travail en équipe, ainsi qu'une attention à la fluidité des parcours des élèves, à la prise en charge de leurs difficultés ainsi qu'à la continuité des apprentissages. Le projet d'école est un levier essentiel pour conduire les dispositifs et les actions nécessaires à la réussite des élèves. Une action phare de cette école est le **Dispositif Musical de La Jonchère**, projet multi partenarial en vigueur depuis 2002, véritable pierre angulaire du Projet d'école. La qualité du partenariat avec les parents d'élèves doit également faire l'objet d'une attention particulière.

**Compétences et qualités requises :**

Une présence affirmée et une disponibilité importante, des aptitudes au dialogue et des capacités de médiation sont attendues au vu de :

- La diversité des interlocuteurs (usagers de l'école, partenaires institutionnels, partenaires associatifs, ...)

Le candidat devra :

- Manifester une connaissance claire du fonctionnement d'une école primaire et prendre en compte les spécificités du territoire sur lequel l'école recrute ; avoir une bonne représentation du fonctionnement des classes et des différents acteurs ; poursuivre le travail de liaison avec l'école et le collège Le Semnoz à Seynod – Annecy ;
- Percevoir les enjeux inhérents au travail partenarial et au positionnement de l'École ;
- Connaître et assumer le positionnement institutionnel adéquat et les responsabilités liées à la fonction ;
- Posséder de solides aptitudes à la coordination du travail d'une équipe et des connaissances affirmées dans le domaine de la gestion des groupes ;
- Savoir mobiliser des ressources humaines : coopération, innovation, impulsion ;
- Maîtriser les éléments de pilotage : capacité d'analyse et de diagnostic, utilisation d'indicateurs, définition d'objectifs, conception, mise en œuvre et suivi d'actions, évaluation, élaboration d'un tableau de bord ;
- Témoigner d'une capacité à s'engager dans la mise en œuvre volontariste d'actions ambitieuses en faveur de la réussite de tous les élèves, relatives aux caractéristiques du public scolaire accueilli et des objectifs du socle commun de connaissances et de compétences et de culture ;
- Faire preuve d'un grand investissement dans la résolution des difficultés des élèves, en coordonnant le travail de l'équipe pédagogique fédéré par le projet d'école ;
- Poursuivre la capitalisation d'outils d'école, notamment pour améliorer, personnaliser et suivre le parcours des élèves ;
- Valoriser les actions de l'école et les résultats des élèves ; Développer la culture de l'évaluation et de l'analyse des réussites et des procédures des élèves ; engager une véritable réflexion collégiale autour des parcours des élèves ;
- S'engager à inscrire son action dans la durée (3 ans minimum).

Le directeur se verra attribuer une lettre de mission et transmettra annuellement un rapport d'activité, qui constituera un des supports de son évaluation professionnelle.

En outre, le candidat devra être inscrit sur la liste d'aptitude de directeur d'école et avoir une expérience de la direction d'école et/ou une expérience du pilotage pédagogique.